

Spécialité ARTS PLASTIQUES

Classe de première



Objectifs

L'enseignement de spécialité Arts Plastiques suivi à partir de la classe de première accueille des élèves particulièrement intéressés par le domaine artistique choisi. Il est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de cet enseignement par le biais de la stimulation de l'imaginaire au service de la création. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour l'architecture et le design.

Contenus

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Cet enseignement comprendra quatre heures hebdomadaires (2h30 en travaux pratiques et 1h30 de cours). Les formes multiples de la pratique, les projets et les productions réalisés constituent des supports particulièrement propices au grand oral du baccalauréat.

Cet enseignement s'articule autour de trois domaines :

- La mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques (Le dessin ; l'artiste dessinant ; rapport au réel ; représentation du corps et de l'espace). La figuration et l'image, la non-figuration.

La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre.

- La présentation des productions plastiques et sa réception

La présentation de l'œuvre, sa diffusion dans les lieux, les espaces, les contextes. La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée.

- Les liens interdisciplinaires

Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet.

Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo.



Capacités et méthodes qui seront travaillées

Les enseignants s'attacheront à développer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre travail, d'analyser sa contribution à un travail de groupe
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.



Ouverture vers la classe de terminale et l'enseignement supérieur

Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, l'enseignement de spécialité en arts plastiques enrichit le parcours du lycéen des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat. Les élèves acquièrent des compétences nécessaires à la poursuite d'études en arts associées à une culture générale solide, ouverte et sensible. Disposant de savoirs et de compétences plus approfondies, progressivement ouverts à l'interdisciplinarité, notamment entre les arts, ils peuvent envisager un projet d'études supérieures motivé, réaliste et réfléchi.

